

Vers la mise en œuvre de la réforme de la formation initiale : l’évaluation des compétences

Retour sur la 6e édition de la journée des enseignants du 14 février 2019 à l'ENTPE.

/// Objectifs de la journée

- Partager le travail de construction du programme réformé.
- Définir l’évaluation des compétences à l’ENTPE en s’inspirant en partie d’expériences d’autres établissements.

/// Au programme de la journée



- Rappel du contexte de la réforme par Jean-Baptiste Lesort, Directeur de l'ENTPE ;
- Point sur la démarche et les dimensions à approfondir, par Béatrice Vessiller, chef de projet de la réforme et des représentants étudiants ;
- Tour d'horizon des différentes approches de l'évaluation des compétences par François Georges, Université de Liège ;
- Retours d'expériences :

 - à l'ESIPE, par Benoit Jacquet Faucillon, responsable de la filière mécanique

 - à Grenoble INP, par Yvan Pigeonnat, conseiller pédagogique

 - à l'Université de Montréal, par Louise Boyer, professeure adjointe à la faculté des sciences des infirmières
- Atelier pour soutenir les étudiants dans leur démonstration de compétences, par Marianne Poumay et François Georges, de l'Université de Liège ;
- Remise des palmes académiques à François Duval pour son implication dans l'enseignement à l'ENTPE dans la voie d'approfondissement "Aménagement et politiques urbaines" à l'ENTPE et à l'Institut d'Urbanisme de Lyon.

50 participants inscrits avec 60% d’enseignants (dont 60% d’externes), 20% d’étudiants et 20% de responsables pédagogiques ou de scolarité.

>> Convergence des différentes approches de l’évaluation des compétences : **difficile de procéder à une somme arithmétique pour traduire la compétence d’un étudiant en une note chiffrée.**

/// Les points qui font consensus



L’évaluation de la compétence repose sur :

- La réalisation d’une **Situation d'apprentissage et d'évaluation (SAE)** qui doit donc être finalisée ce qui est vérifiable dans les livrables ;
- Les démarches et le résultat doivent être :

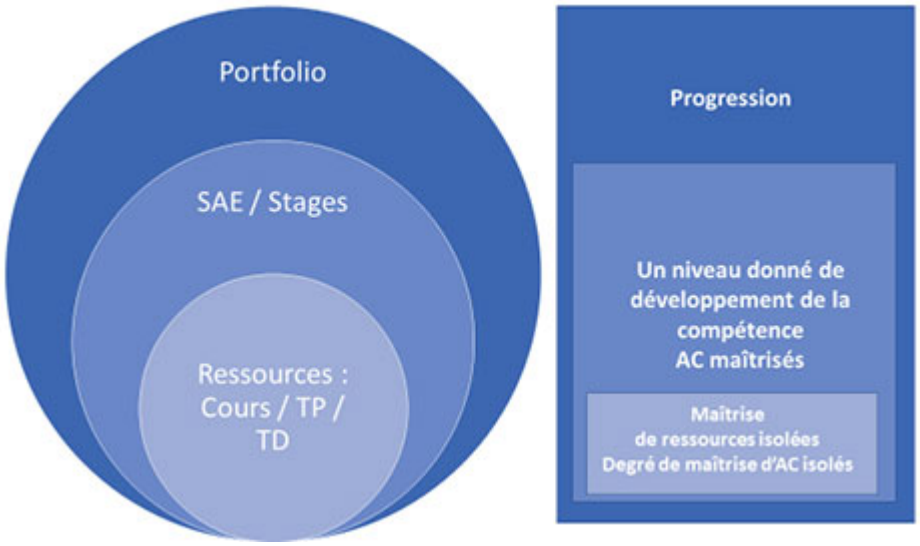
 - acceptables c’est-à-dire rencontrer les exigences définies dans le référentiel de compétences, à savoir les composantes essentielles déclinées dans la SAE,

 - justifiés sur base des apprentissages critiques et des ressources mobilisés et combinés par l’étudiant,

 - adaptables à d’autres situations. On vérifie la progression dans le développement de la compétence au travers du portfolio individuel de l’étudiant qui permet de vérifier : la posture attendue, la maitrise des Apprentissages critiques (AC), l’identification des facteurs de progression.

Le **portfolio** (numérique ou format papier) : un outil indispensable à l'évaluation individuelle des compétences de l'étudiant.

Schématisation de l'organisation de l'évaluation des compétences par François Georges, de l'Université de Liège :



- **Pour le développement de la compétence** : la progression et l'adaptation sont évaluées au niveau du portfolio.
- **Pour la compétence dans une situation donnée** : les postures, démarches et résultats sont évalués au niveau de la SAE.
- **Pour la maitrise des Apprentissages critiques (AC) et des ressources** : leur degré de maitrise est évalué de façon isolée au niveau des cours.

A l'issue de la journée, les participants semblent mieux comprendre les enjeux d'une **approche par compétence et les spécificités d'une évaluation des compétences.**

Afin que cette journée reste conçue pour et par des enseignants, ceux qui souhaitent participer à la conception de la prochaine journée, sont invités à contacter la mission d'appui pédagogique.

Alors on se retrouve l'année prochaine pour de nouveaux échanges ?

CONTACT

Christel RIMBAUD, responsable de la mission d’appui pédagogique, direction de la formation initiale

E-mail : christel.rimbaud@entpe.fr